

Éric Zemmour : la Cour nationale du droit d'asile ignore la souveraineté populaire

écrit par Christine Tasin | 14 juillet 2025



Éric Zemmour, Président de Reconquête!. *Fabien Clairefond*





Éric Zemmour, Président de Reconquête!. Fabien Clairefond



«En accordant le statut de réfugié à tous les Gazaouis, la Cour nationale du droit d'asile ignore la souveraineté populaire»

Belle réaction d'Eric Zemmour à la dernière horreur des immigrationnistes -gauchos, il n'y a pas de hasard- au pouvoir.

[Article du Figaro réservé aux abonnés.](#)

*L'été est propice aux mauvais coups. Les médias ont débranché leurs journalistes et leurs chroniqueurs les plus aérés. Les Français ont déjà la tête dans le sable fin. Ils regardent ailleurs. **C'est pourquoi sans doute la Cour nationale du droit d'asile a pris l'habitude d'attendre l'été pour fomenter ses mauvais coups. L'an dernier, elle avait accordé le droit d'asile à toutes les femmes afghanes qu'elle considérait persécutées uniquement parce qu'elles étaient femmes et afghanes.***

Une paille : 20 millions de personnes ! Qui, lorsqu'elles seront en France pourront faire venir leurs enfants, leurs maris, leur grand-mère. Bref, un petit Kaboul en France si charmant, si exotique, aux traditions si douces et tendres auxquelles on les a habituées depuis leur prime enfance, l'équivalent de nos Aristochats et de nos Astérix : femmes adultères lapidées, apostats fouettés, et homosexuels jetés du dixième étage.

Suite réservée aux abonnés. Je résume.

Eric Zemmour fait le parallèle avec le droit d'asile accordé à **TOUS les Palestiniens de Gaza. Des millions de musulmans dont les pays musulmans ne veulent pas !**

Et personne ne demande à la Jordanie, à l'Égypte ou au Liban pourquoi ils n'en veulent pas !!!

Et Zemmour d'ironiser : *Peut-être faut-il demander à la Jordanie, au Liban, ou encore à l'Égypte pourquoi ils ne veulent plus accueillir un seul de ces fidèles électeurs du Hamas. Je propose pour l'année prochaine que la Cour nous envoie les 500 000 Pakistanais qui ont été expulsés en quelques semaines d'Iran, ou encore les innombrables Africains subsahariens, jetés dans le désert sans la moindre bouteille d'eau par les gouvernements algériens et tunisiens, grands défenseurs des droits de l'homme, mais des leurs et chez nous seulement.*

Et de rappeler que nous accueillons déjà d'innombrables Afghans, Syriens, Tchétchènes, Nigériens, Soudanais... issus de la si « bienfaitante oumma » nourrie au sein par celle qui fut jadis la fille aînée de l'Église..

Et Zemmour de rappeler cette scandaleuse exception française (et contraire selon moi à la Déclaration de 1789) , à savoir que les magistrats de cours juridictionnelles -CNADA, conseil d'Etat, Cour des

comptes... – ne sont élus par personne et n'ont de compte à rendre à personne. Ni au Parlement, ni au Président de la République, ni au peuple... Bref le serpent se mord la queue... Ils ont tous les pouvoirs, pouvoirs qui échappent au peuple. Alors : **À quoi servent les élections ? À quoi servent les députés, Emmanuel Macron, François Bayrou, Bruno Retailleau ? À rien.** Nos dirigeants, de droite comme de gauche, quels que soient leurs propos tonitruants, ne servent à rien car ils n'osent toucher à ces juges irresponsables dans tous les sens du terme. Ils n'osent surtout pas toucher à la convention de Genève sur le droit d'asile qui date de 1951, rédigée et ratifiée dans une toute autre époque où il fallait protéger et accueillir quelques centaines (et non centaines de milliers) de dissidents communistes, venus de nos voisins européens, russes, tchèques, polonais, Soljenitsyne, Kundera, et leurs amis. Je rappelle aux oublieux que cette CNDA avait autorisé en 2011 le père de l'assassin tchétchène de Samuel Paty à rester en France, alors que l'OFPRA avait trouvé ses accointances avec les djihadistes compromettantes. Cela ne leur a guère servi de leçon.

Bref, tous ces gens-là ont le pouvoir ne nous submerger d'immigrés, comme si les 330 000 titres de séjour légal délivrés chaque année ne suffisaient pas il faut accepter les 150 000 immigrés qui profitent du droit au regroupement familial... «

La conclusion est simple mais elle nécessite que les Français se réveillent et votent pour les patriotes :

Nous devons suspendre l'application de cette convention surannée et supprimer ces instances juridictionnelles qui mettent en danger la vie de nos concitoyens et la pérennité de notre peuple. Je sais que l'on va me parler de nos traditions d'asile, de l'Église du Moyen Âge et des philosophes des Lumières. Je sais qu'on va

m'invoquer l'État de droit et la déclaration des droits de l'homme que la France a donné au monde. Lamartine disait : « Chaque fois qu'une théorie est contraire au salut de la société c'est que cette théorie est fausse car la société est la vérité suprême ».

Le salut de la France est en jeu. La France n'est pas obligée de se sacrifier sur l'autel des droits de l'homme.